



Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle



LE METIER DE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Le/la conseiller(e) aide à résoudre des problèmes à finalité professionnelle. Il/elle conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion. Il/elle informe et aide les personnes à effectuer des choix et à prendre des décisions raisonnées.

Ses missions principales :

- Recevoir le public en entretien
- Établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu
- Informer et aider l'orientation du public cible
- Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion
- Coopérer avec des partenaires extérieurs
- Assurer une veille sur l'activité d'insertion
- Assurer un suivi administratif

L'activité s'effectue principalement au sein de la structure. Cependant, le/la conseiller(e) peut être amené(e) à se déplacer (dans une entreprise ou chez un partenaire) dans une zone géographique déterminée. Les déplacements peuvent donc être réguliers.

Le métier s'exerce en général sous la forme d'une relation bilatérale, mais évolue de plus en plus dans un travail d'équipe tant à l'intérieur de la structure (équipe professionnelle : chargé(e) d'accueil, chargé(e) de projet...) qu'à l'extérieur (travail institutionnel, relation avec les partenaires).

Le/la conseiller/ère en insertion professionnelle travaille dans différentes structures : missions locales, PAIO, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, plans locaux d'insertion par l'économie, collectivités territoriales, associations et entreprises d'insertion, organismes de formation, antennes emploi... .

Il /elle accueille des publics variés : jeunes, demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, adultes en reconversion ou en transition professionnelle, salariés ou non, travailleurs handicapés, sortants de prison. Il/elle les accompagne dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il/elle développe des relations avec des employeurs de son secteur d'intervention, contribuant ainsi à la mobilisation socio-économique du bassin d'emploi au service de l'insertion.

Enfin, il/elle participe au montage et à la conduite de projets qui répondent à des finalités d'insertion et s'inscrivent dans des problématiques de développement local.

Débouchés :

L'économie sociale et solidaire est le premier employeur du secteur social (62 % des emplois du secteur) et l'emploi des femmes y est très majoritaire : elles représentent 67% des effectifs

Métiers accessibles :

Conseiller(e) en Insertion Professionnelle
Chargé(e) d'Insertion et d'Accompagnement social
Chargé(e) de Mission Handicap
Conseiller(e) à l'Emploi
Consultant(e) Réinsertion

Les évolutions possibles

Avec une expérience d'environ une dizaine d'années, le CIP peut devenir chargé de projet (insertion, logement, santé, citoyenneté...). Il occupera alors la majorité de son temps au montage de projets en relation avec des partenaires locaux. Il peut également devenir chef de secteur pour gérer une antenne de la mission locale (encadrement d'une équipe). Au-delà, se situent les postes de direction. Le CIP peut encore évoluer vers les métiers de la gestion de structures associatives, la formation

BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier de « Conseiller en insertion professionnelle ».
- Favoriser l'insertion professionnelle à travers l'obtention d'une certification professionnelle de niveau 5 (DEUG, BTS)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- D'accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- De mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

DURÉE

Parcours complet : 1261 heures dont

- 1030 heures en centre
- 231 heures en situation de travail

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le contenu de la formation professionnelle de CIP s'articule autour :

- De 3 modules de formation professionnelle
- De 3 périodes de formation en situation de travail en entreprise à l'issue de chaque module
- D'1 module d'accompagnement à la recherche de stage
- D'1 module de préparation aux épreuves jury
- D'une session de validation (validation de CCP ou du Titre)

La formation de CIP que nous proposons est conçue de façon modulaire. Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences professionnelles (CCP).

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de l'insertion professionnelle.

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir **14 apprenants**

Cette formation est accessible aux personnes handicapées, accompagnement par un Référent Handicap

PRÉREQUIS

- Disposer de qualification (niveau 4 minimum-BAC), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 5
- Présenter un projet professionnel validé vers le métier de conseiller en insertion
- Maîtriser un logiciel de traitement de texte et, si possible, disposer d'un ordinateur
- Avoir de très bonnes capacités relationnelles et d'adaptation
- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles

Un nombre important d'heures de travail personnel doit être envisagé pour garantir une réussite.

NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se présenter devant le jury du Titre.

OUTILS /METHODES PÉDAGOGIQUE

Nous développons une stratégie reposant à 80% sur une pédagogie active, plaçant les apprenants en situation professionnelle réelle ou reconstituée.
Que ce soit en présentiel ou en distanciel, les apprenants sont confrontés, à travers les différents travaux pédagogiques qui leurs sont proposés, aux situations professionnelles telles qu'elles sont vécues en entreprise. En APP : autoformation accompagnée.

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Evaluation sommative à l'issue de chaque CCP (ECF)
Session jury en vue de l'obtention du titre

Contact

OKA FORMATION
0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **14 420,00 €** net de taxes, comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Groupe et formation intra : nous consulter

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

CCP 1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- CP1 – Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- CP2 – Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- CP3 – Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- CP4 – Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- CP5 – Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP 2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- CP6 - Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- CP7 - Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- CP8 - Accompagner la réalisation des projets professionnels
- CP9 - Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- CP10 - Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- CP11 - Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- CP12 - Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- CP13 - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- CP14 - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- CP15 - Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

▪ Mise en situation professionnelles

Trois périodes de trois semaines sont organisées et doivent concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

Module d'appui à la recherche d'emploi

- acquérir les techniques de recherche active de stage et d'emploi (CV, LM, utiliser l'Emploi Store)
- créer un réseau relationnel
- structurer sa recherche
- repérer les besoins sur le marché du travail
- s'entraîner aux entretiens d'embauche

▪ Préparation aux évaluations et jury

- Accompagnement à la rédaction des livrables (dossier de projet et dossier professionnel)
- Entraînements à la présentation orale du dossier projet
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.
- Passage de l'examen

▪ Bilans

- Suivi à 15 jours du démarrage de l'action
- Bilans intermédiaires
- Bilan final